



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

---

N° 2019/2

## **MAIRIE DE PEYRENS**

### **COMPTE RENDU**

**Séance du Conseil Municipal du 4 avril 2019.**

\*\*\*\*\*

#### **Ordre du jour :**

- 1) Approbation du Compte de gestion 2018.
- 2) Approbation du Compte Administratif 2018.
- 3) Affectation des résultats.
- 4) Délibération pour le vote des taux des impôts directs locaux.
- 5) Vote du Budget M14.
- 6) Informations diverses.

---

#### **1) Approbation du Compte de gestion 2018.**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mr Hubert CHARRIER, le Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des compte de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations sont régulières :

1°. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **2) Approbation du Compte Administratif 2018.**

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur GARRIGUES Richard, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur CHARRIER Hubert, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2018 et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (voir tableaux ci-dessous) ;
2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

## COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libellés	Invest. Dépenses déficits	Invest. Recettes excédents	Fonct. Dépenses Ou déficits	Fonct. Recettes excédents	Ensemble dépenses	Ensemble recettes
Résultats reportés.	54.151,89			290.443,53	54.151,89	290.443,53
Intégration de résultat (M49)		128.211,46	6.065,24		6.065,24	128.211,46
Opérations 2019.	223.792,35	178.639,54	257.679,29	353.709,66	481.471,64	532.349,20
TOTAUX	277.944,24	306.851,00	263.744,53	644.153,19	541.688,77	951.004,19
Résultats clôtures.		28.906,76		380.408,66		409.315,42
Restes à réaliser.	11.798,00				11.798,00	
RESULTATS DEFINITIFS.		17.108,76		380.408,66		397.517,42

### 3) Affectation des résultats.

Le conseil municipal :

#### **☒ après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 M14**

- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
- constatant que le compte administratif fait apparaître :  
**Un excédent de 380.408,66 € en fonctionnement**  
**Un excédent d'investissement de 28.906,76 € en investissement**

**L'affectation des résultats 2018 sur le budget primitif 2019 se présentera donc comme suit :**

- **Fonctionnement :**  
Soit un Excédent reporté (report à nouveau créateur) de 380.408,66 €.
- **Investissement :**  
Soit un Excédent reporté (report à nouveau créateur) de 28.906,76 €.

#### **4) Délibération pour le vote des taux des impôts directs locaux.**

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019, imprimé N° 1259 ;

Vu le budget principal 2019, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 167.867,00 € ;

Considérant que la ville entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

#### **Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité**

**Article 1<sup>er</sup>** : décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2018 et de les reconduire à l'identique sur 2019 soit :

- Taxe d'habitation = 13.87 %
- Foncier bâti = 22.00 %
- Foncier non bâti = 100.44 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

**Article 2** : charge Monsieur le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

#### **5) Vote du Budget M14.**

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Hubert CHARRIER, Maire de la commune, entend la présentation du budget principal et après délibération, adopte à l'unanimité, le budget ci-dessous présenté :

**Budget M14 – Budget Principal de la commune**

Comptes	Libellés	Dépenses	Recettes
	<b>FONCTIONNEMENT</b>		
002	Excédent de fonctionnement reporté		380.408,66
011	Charges à caractère général	91.200,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	93.000,00	
014	Atténuations de produits	2.096,00	
022	Dépenses imprévues	51.000,00	
023	Virement à la section d'investissement	381.081,00	
042 - 68	Dotations aux amortissements	3.100,00	
042	Travaux en régie		2.000,00
65	Autres charges de gestion courante	101.100,00	
66	Charges financières	14.000,00	
70	Produits des services du domaine et ventes diverses		11.772,00
73	Impôts et taxes		252.639,00
74	Dotations, subvention et participations		73.757,00
75	Autres produits de gestion courante		16.000,34
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>736.577,00</b>	<b>736.577,00</b>
	<b>INVESTISSEMENT</b>		
001	Excédent d'investissement reporté		28.906,76
020	Dépenses imprévues	11.954,00	
021	Virement de la section de		381.081,00

	fonctionnement		
040-21	Travaux en régie	2.000,00	
040-28	Amortissement des subventions		3.100,00
10	Dotations, fonds divers et Réserves		7.331,24
1068	Affectation de résultat		
13	Subventions d'investissement		257.798,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32.500,00	
204	Subvention d'équipement versée	165,00	
21	Immobilisations corporelles	1.298,00	
23	Total opérations d'équipement :	630.300,00	
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>678.217,00</b>	<b>678.217,00</b>